

APPENDICE 8

RESUME EXECUTIF : THONINE ORIENTALE (2022)

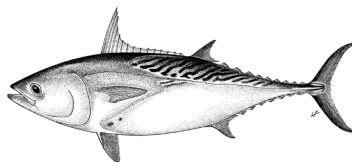


TABLEAU 1. État de la thonine orientale (*Euthynnus affinis*) dans l'océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2021 ³
Océan Indien	Captures 2020 ² (t)	161 594	50%
	Captures annuelles moyennes (2016-2020) (t)	154 388	
	PME (t) (IC 80%)	148 825 (124 114 - 222 505)	
	F _{PME} (IC 80%)	0,44 (0,21-0,82)	
	B _{PME} (t) (IC 80%)	355 670 (192 080 - 764 530)	
F _{actuelle} /F _{PME} (IC 80%)	0,98 (0,85-1,11)		
B _{actuelle} /B _{PME} (IC 80%)	1,13 (0,75-1,58)		

¹Délimitations du stock définies par la zone de compétence de la CTOI ;

²Proportion de la capture totalement ou partiellement estimée pour 2020 : 57,8%;

³L'état se rapporte à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

Code couleur	Stock surexploité ($B_{année}/B_{PME} < 1$)	Stock non surexploité ($B_{année}/B_{PME} \geq 1$)
Stock faisant l'objet de surpêche ($F_{année}/F_{PME} > 1$)	35%	15%
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche ($F_{année}/F_{PME} \leq 1$)	0%	50%
Pas évalué/Incertain		

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour la thonine orientale en 2021 et les résultats se basent donc sur l'évaluation conduite en 2020 à l'aide de techniques limitées en données. Le modèle OCOM indiquait que la mortalité par pêche F était très proche de F_{PME} ($F/F_{PME}=0,98$) et B au-dessus de B_{PME} ($B/B_{PME}=1,13$). La probabilité estimée que le stock se situe actuellement dans le quadrant vert du graphe de Kobe est d'environ 50 %. Du fait de la qualité des données utilisées, de l'approche de modélisation simple employée en 2020 et de la forte augmentation des prises de thonine orientale pendant la décennie écoulée (**Fig. 1**), des mesures doivent être prises afin de réduire le niveau des prises, qui a dépassé les niveaux de la PME estimée chaque année depuis 2011. D'après les éléments de preuve disponibles, le stock de thonine orientale de l'océan Indien est classé comme **non surexploité et ne faisant pas l'objet de surpêche** (Tableau 1, Fig. 1).

Perspectives. Il existe des incertitudes considérables quant à la structure du stock et à l'estimation des prises totales. Du fait de l'incertitude associée aux données de capture (p. ex. 53% des prises ont été partiellement ou entièrement estimées par le Secrétariat de la CTOI en 2019) et du nombre limité de

séries de PUE disponibles pour les flottilles représentant une petite proportion des prises totales, seules des approches d'évaluation limitées en données peuvent être actuellement appliquées. Certains aspects des pêcheries ciblant cette espèce, combinés au manque de données sur lesquelles baser une évaluation du stock plus complexe (modèles intégrés, par exemple), constituent une grande source d'inquiétude. En attendant que des approches plus traditionnelles soient développées, des approches limitées en données seront utilisées pour évaluer l'état du stock. Une augmentation continue des prises annuelles de thonine orientale est également susceptible d'accroître davantage la pression sur le stock de l'océan Indien. Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prises par unité d'effort (PUE) des principales flottilles, les compositions par taille et les paramètres des caractéristiques du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.).

Avis de gestion. Les modèles d'évaluation reposent sur des données de capture qui sont considérées comme très incertaines. Les captures de 2019 étaient équivalentes à la PME estimée. La PUE du filet maillant disponible pour la thonine orientale affichait une légère tendance à la hausse même si la fiabilité de l'indice en tant qu'indice d'abondance reste inconnue. Malgré de grandes incertitudes, le stock est probablement en passe d'être pêché aux niveaux de la PME et des captures supérieures ne pourront pas être durables à plus long terme. Une approche de précaution de gestion est recommandée.

Il convient de noter également les points suivants :

- La Production Maximale Équilibrée pour l'océan Indien est estimée à 148 825 t, avec une fourchette comprise entre 124 114 t et 222 505 t, et les niveaux de capture devraient donc être réduits à l'avenir afin d'éviter que le stock ne devienne surexploité.
- Des travaux complémentaires sont nécessaires pour améliorer la fiabilité des séries de captures. Les prises déclarées devraient être vérifiées ou estimées, grâce aux connaissances des experts sur l'historique des diverses pêcheries ou par le biais de méthodes statistiques d'extrapolation.
- Une amélioration de la collecte et de la déclaration des données est nécessaire pour évaluer le stock au moyen de modèles d'évaluation de stock intégrés.
- Points de référence limites : La Commission n'a pas adopté de points de référence limites pour les thons néritiques relevant de son mandat.
- Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prises par unité d'effort (PUE) des principales flottilles, les compositions par taille et les paramètres des caractéristiques du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.).
- Compte tenu des informations limitées soumises par les CPC en ce qui concerne les prises totales, la capture et effort et les données de tailles des thons néritiques, en dépit de l'obligation de les déclarer, le Secrétariat de la CTOI a dû estimer 53% des prises (en 2020, avec 2019 comme année de référence), ce qui augmente l'incertitude des évaluations de stock utilisant ces données. C'est pourquoi l'avis de gestion à la Commission inclut la nécessité que les CPC respectent les exigences de la CTOI en matière de données, conformément aux Résolutions [15/01](#) et [15/02](#).

Aperçu des pêcheries

- **Principales pêcheries (capture annuelle moyenne 2016-2020) :** la thonine orientale est capturée au filet maillant (49,1%), puis à la senne (29,9%) et à la ligne (16,2%). Les captures restantes réalisées avec d'autres engins ont représenté 4,9% des captures totales ces dernières années (**Fig. 2**).

- Principales flottilles (capture annuelle moyenne 2016-2020)** : la plupart des captures de thonine orientale sont attribuées aux navires battant le pavillon de l'Indonésie (30%) puis de la R.I. d'Iran (23,1%) et de l'Inde (21%). Les 32 autres flottilles capturant la thonine orientale ont contribué à hauteur de 25,7% aux captures totales ces dernières années (**Fig. 3**).

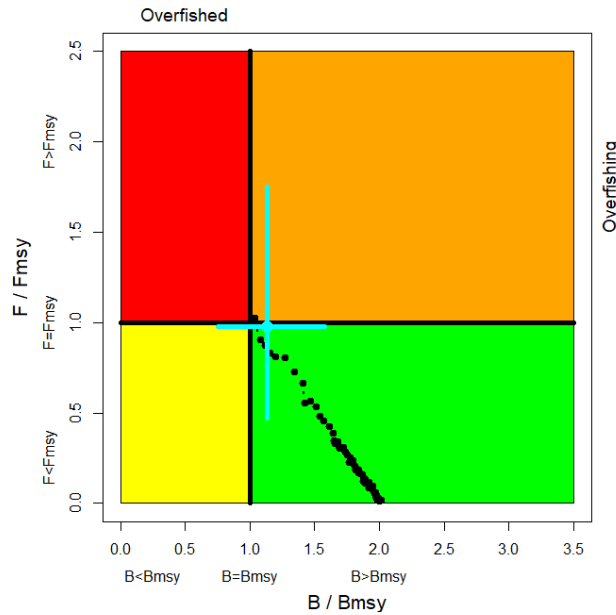


Fig. 1. Graphe de Kobe de l'évaluation OCOM pour la thonine orientale de l'océan Indien. Le graphe de Kobe présente les trajectoires (moyenne géométrique) de la gamme des options plausibles du modèle incluses dans la formulation de l'avis de gestion final. La croix bleue représente l'estimation de l'état du stock en 2018 (médiane et intervalle de confiance de 80%).

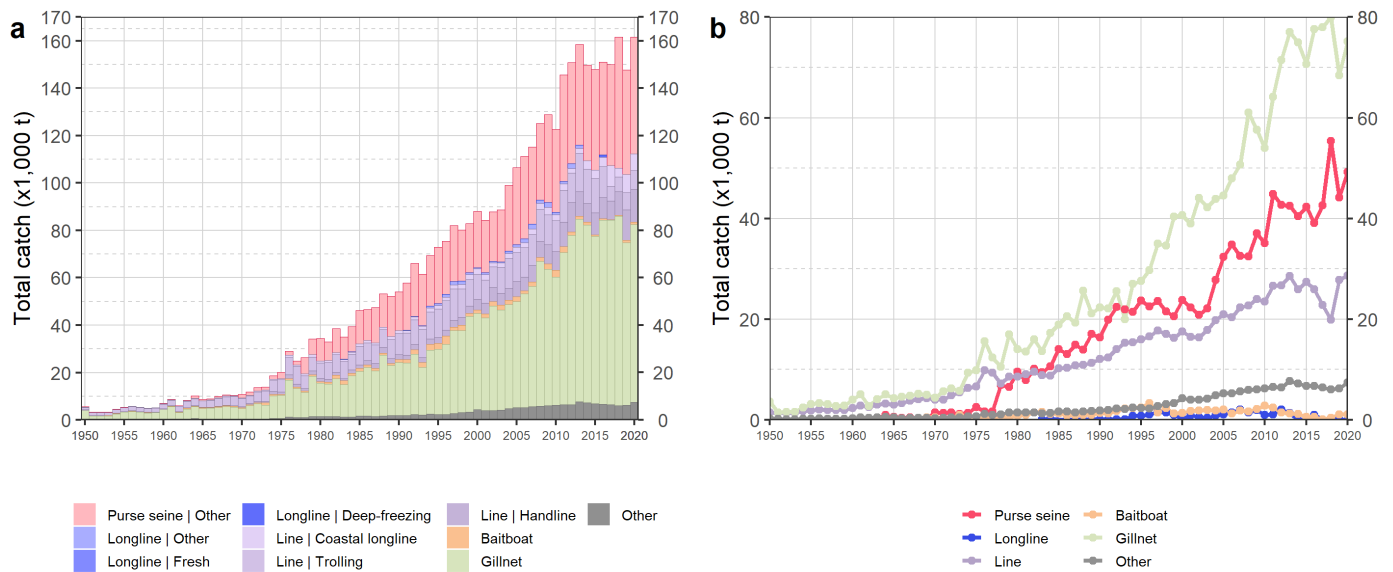


Fig. 2. Séries temporelles annuelles (a) des captures nominales cumulées (t) par pêcherie et (b) des captures nominales individuelles (t), par groupe de pêcheries, pour la thonine orientale au cours de la période 1950-2020.

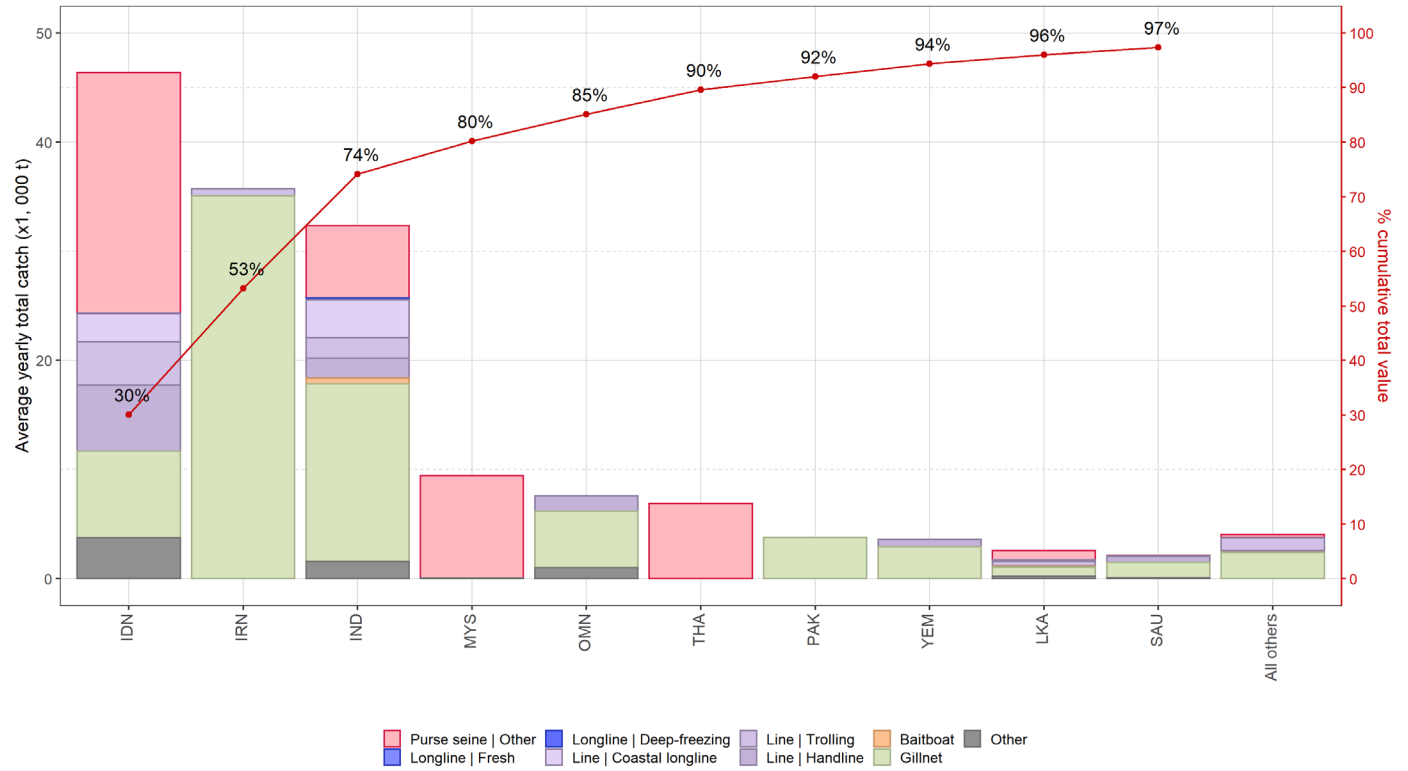


Fig. 3. Captures annuelles moyennes (t) de thonine orientale, par flottille et pêcheurie, entre 2016 et 2020, indiquant les captures cumulées par flottille.